

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VEDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)**

COMMUNE DE TROOZ
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Compte-rendu de la réunion des Groupes de Travail
30 mars 2017 à 19h00
(Ecole El Nô- Rue Haute 444 - 4870 Fraipont)

Présents : Guy BAILLY, Olivier BALTUS, Charles BEUKEN, Jean BRENDEL, Roland FANIELLE, Olivier GASPAS, Philippe HAOT, Christophe MARCK, Jean-Claude PATUREAU.

GREOVA : Eloïse THOUMSIN, Maurine VANNI.

Excusés : Sylvain BOVY, Arthur DEGEE, Daniel DE TEMMERMAN, Marc JAMAGNE, Manuel MADERA PEREZ, Yves MATZ, Paul VAN DAMME, Etienne VENDY.

Introduction

Monsieur Marck introduit la réunion en précisant qu'elle a pour intérêt majeur de récolter les dernières remarques portant sur le fond des textes constituant les fiches en vue de les arrêter. L'agent de développement du GREOVA précise que certains projets ont été scindés afin de disposer d'un nombre suffisant de fiches pour constituer le PCDR. Il sera tout à fait envisageable de fusionner certains projets qui se complètent une fois le PCDR approuvé.

NB : le présent PV ne portera que sur les remarques émises sur les différentes fiches-projets.

➤ ***Aménager le site de la Rochette***

Un citoyen estime que la fiche mériterait d'être davantage développée, en y apportant notamment un certain degré de précision. Monsieur Marck souligne qu'il faut principalement se focaliser sur ce qui va être réalisé.

Un membre estime qu'il nécessite de remplacer le terme « calciphile » par « calcicole ».

➤ ***Aménager une liaison lente entre la Gare de Trooz et l'esplanade du Casino de Chaudfontaine***

Un citoyen s'interroge quant à la possibilité de bénéficier de plusieurs sources de subventionnement. L'agent de développement lui explique qu'il nécessite de chercher d'autres subsides que ceux du développement rural et donc, que différentes sources de financement peuvent être combinées.

Les citoyens émettent le souhait d'ajouter l'extension de la voie lente jusque la sortie de la commune du côté de Pépinster.

➤ **Valoriser le patrimoine mémoriel**

Il conviendrait d'aborder les deux tragédies de Forêt dans la fiche-projet. Un citoyen juge intéressant de signaler le travail d'inventaire réalisé par le Groupe de Travail, témoignant d'une certaine dynamique et implication des membres dans le PCDR. Il regrette en outre la présence de certaines phrases répétitives. L'agent de développement du GREOVA précise que certains justificatifs peuvent paraître répétitifs car divers projets ciblent les mêmes objectifs.

➤ **Valoriser les sentiers de promenades**

Il est signalé qu'il existe trois zones géographiques ; le Condroz, les Ardennes et le Pays de Herve. Il importe de les citer en vue de témoigner du potentiel existant en matière de promenades et d'envisager des liaisons transcommunales.

Un membre estime que les termes mobilité douce et promenades ne sont pas des synonymes et qu'il serait préférable de les utiliser de manière complémentaire. Il conviendrait en outre d'aborder la réforme sur la petite vicinalité qui pourrait influencer positivement la fiche.

➤ **Restaurer et valoriser les éléments de petit patrimoine**

Un citoyen estime qu'il ne faut pas mentionner l'implication de la CCATM ni du CRV dans la fiche-projet étant donné que ce ne sont que quelques bénévoles qui s'impliquent et continueront à s'impliquer dans le projet.

Une précision est apportée quant au fait que les travaux consistent essentiellement à valoriser le petit patrimoine, rares sont les éléments à restaurer.

Un citoyen aimerait que les arbres remarquables relevés dans la commune soient ajoutés à la fiche ; il en est recensé plus de 200 différents. Cependant, l'agent de développement signale que les arbres ne font pas partie du petit patrimoine mais plutôt du patrimoine naturel. L'idée de réaliser une fiche portant sur la création d'un PCDN est alors émise. Les citoyens semblent tous favorables à cette idée.

➤ **Reconstituer une bêtchète**

Un citoyen rappelle que le canal de la Fenderie n'est pas une voie navigable. L'agent de développement explique qu'il s'agit simplement d'y stocker la bêtchète et non de la faire naviguer.

➤ **Installer des panneaux en vue de restaurer l'image des cours d'eau et de valoriser le patrimoine naturel**

L'agent signale que l'expression «panneaux hydronymes » a été incluse dans la fiche.

➤ **Aménager le site de la Tourette**

Certains citoyens aimeraient que l'histoire du site soit intégrée à la fiche.

Un débat est ensuite entamé sur les différents matériaux à utiliser pour restaurer la Tourette. Les avis divergent. Monsieur Marck précise qu'un bureau d'étude se rendra sur le terrain au moment où il sera décidé d'activer la fiche-projet. C'est seulement à ce moment-là que le choix des matériaux s'opérera.

➤ ***Informier et sensibiliser à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie***

L'agent de développement explique que cette fiche est principalement axée sur l'information et la sensibilisation à l'URE alors qu'une autre fiche se centre davantage sur les actions à mener en matière d'économie d'énergie.

➤ ***Faire de Trooz une commune « 0 déchet »***

Un citoyen a l'impression que cette fiche n'est pas un projet ressorti de la consultation citoyenne. L'agent de développement explique que l'idée a été émise lors d'une réunion de Groupe de Travail et qu'il a été convenu d'en faire une fiche à part entière.

Il est ensuite convenu d'ajouter à cette fiche les différentes actions à mener pour faire de Trooz une commune 0 déchet d'ici 2030. Monsieur Marck propose de se renseigner sur le décret de la Région wallonne pour pouvoir apporter les détails nécessaires.

➤ ***Encourager les gardiennes ONE***

Aucune remarque n'est émise sur cette fiche.

➤ ***Chapelle de Trooz***

Un membre estime que la dimension logement ne devrait pas se retrouver dans la fiche. Il est signalé qu'une fois la fiche activée, tout peut être revu et adapté en fonction des différents besoins analysés sur la commune. Il avait été convenu lors d'une réunion de GT de garder toutes les possibilités dans la fiche-projet.

➤ ***Réaliser des aménagements de convivialité***

Aucune remarque n'est émise sur cette fiche.

➤ ***Réhabiliter la dépendance de carrière***

Il ne s'agit pas de flore calaminaire sur la carrière des Longtraz mais juste d'un site naturel.

Un citoyen estime que l'idée de création de logements n'est pas réaliste. Il est toutefois décidé de garder cette possibilité dans la fiche-projet.

➤ ***Coordination des associations***

Aucune remarque n'est émise sur cette fiche.

➤ ***Acquisition d'un bâtiment intergénérationnel***

Aucune remarque n'est émise sur cette fiche.

➤ ***Aménager le bâtiment contigu à la Maison de la Laïcité***

Il est précisé que le projet peut être mené en collaboration avec la Maison de la Laïcité.

Un membre précise qu'il nécessite de remplacer le terme « compteurs » par « circuits de chauffage ».

➤ **Aménager un espace de convivialité sur la place de Forêt-village**

Aucune remarque n'est émise sur cette fiche.

➤ **Fournir un matériel de pointe au site rénové du Maka**

Un membre ne comprend pas pourquoi on parle de site rénové du Maka étant donné qu'il n'y a pas encore eu d'acceptation du dossier. Il lui est répondu que le dossier est actuellement chez le Ministre et semble en bonne voie.

➤ **Aménager la Place Emile Vandervelde**

Les membres s'accordent sur le fait qu'il nécessite de retirer la mise au jour du Haveigné dans la fiche car ce projet semble irréalisable.

Un citoyen soumet une idée de plan aux membres du GT. Il souhaiterait voir apparaître la possibilité de créer un ponton sur la Vesdre. Il estime en outre intéressant de prolonger la place et d'y intégrer l'église. Dans le même ordre d'idées, il conviendrait de ne pas distinguer la route de la place afin que les maisons situées de l'autre côté soient également reconnues comme sur la place. Il nécessiterait notamment de transformer la place en plateau et de déménager l'emplacement actuel du bus.

Un autre membre ajoute qu'il faut éviter de mettre en lumière le bord de Vesdre afin d'éviter à la renouée du Japon, plante invasive, de s'y développer.

➤ **Rénover la salle Floréal**

Aucune remarque n'est émise sur cette fiche. Un citoyen propose qu'une manifestation y soit organisée pour les 50 ans de la salle en juillet 2017.

➤ **Aménager les espaces verts de La Brouck**

Un citoyen explique qu'il nécessite surtout d'aménager l'espace central de La Brouck. Il est toutefois convenu d'inclure les trois espaces verts dans le projet.

➤ **Aménager l'ancienne buvette de football de Nessonvaux**

Il semblerait que le bâtiment soit recensé comme étable. De plus, l'affectation du terrain est agricole. Il conviendra de voir ce qui est réalisable en fonction de la nouvelle législation du CODT. Monsieur Marck suggère de se renseigner à ce propos.

Divers

La prochaine réunion de la CLDR aura lieu en huis clos le 18 avril 2017.

La réunion prend fin à 21h10.